



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10767>

Département(s) de publication : **27, 76**

Annonce n° **24-10767**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Léry

Correspondant : MME LEGER Janick, Maire

Adresse : 47 Rue du 11 Novembre 1918, 27690 Lery

Coordonnées :

Téléphone : 0232598369

Courriel : secretariat@communedelery.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la salle polyvalente Nicolas Poussin de la commune de Léry

Lieu d'exécution et de livraison : Salle des fêtes Nicolas Poussin, 27690 Léry

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Forme de marché : à tranches. Attribution d'un marché unique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Prestations réparties en 3 tranches.

Tranche ferme : Tranche ferme : Mission de base Délai de la tranche ferme : 15 mois
Détail par tranche des missions confiées au titulaire : TF - Tranche ferme : Mission de base : DIA/APS/APD/PRO/ACT/VISA /QUANT/DET/AOR/DOE TO001 - mission OPC : OPC TO002 - mission SSI : SSI Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : 2 tranche(s) optionnelle(s) : TO n° TO001 :mission OPC/
Délai : 15 mois TO n° TO002 :mission SSI/ Délai : 15 mois.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

15 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix révisables mensuellement. Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Fonds propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat : Preuve de l'inscription à l'ordre des architectes; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : La prestation est réservée à une profession particulière : Oui.
Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le marché à attribué est un marché de maîtrise d'oeuvre régi par le Code de la commande publique.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 35%
- Note méthodologique : compréhension des enjeux du projet, analyse critique du dossier, planning de l'opération par missions et tranches, dispositions prises pour assurer suivi global et respect du planning (30 pages maxi) : 40%
- Adéquation de l'organisation et des qualifications de l'équipe affectée au projet (le candidat détaillera le rôle de chaque membre de l'équipe, cv, certifications) : 17%
- Pertinence des références produites similaires au projet de la commune (chauffage, cloisons séparatives, rénovation salle des fêtes) : 8%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/03/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 23-LOUV-0017/BO

Renseignements complémentaires : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 23-LOUV-0017 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont les suivantes : Le candidat devra prendre contact avec la mairie de Léry pour prendre rendez-vous pour une visite, à l'adresse suivante : h.labeylie@communedelery.fr. Le certificat de visite sera remis par un représentant de la commune. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen. 53, avenue Gustave Flaubert , 76000 ROUEN Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Rouen. 53, avenue Gustave Flaubert , 76000 ROUEN Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du CJA, et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://www.mpe27.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/01/2024